

Tournoi rapide de Saint Tropez

pour les 100 ans de la FIDE du 20 juillet 2024

Préambule : A l'occasion de l'événement des 100 ans de la FIDE, le club de Saint Tropez organise cette manifestation afin de fêter et partager, le jeu d'échecs avec le public dans des conditions exceptionnelles au milieu de la vieille ville de Saint Tropez.

Article 1 : Présentation

- Le Club d'échecs les Fous de la Vieille Tour de Saint Tropez organise le samedi 20 juillet 2024 un Rapide à l'occasion des 100 ans de la FIDE.
- Il se déroule place de l'Ormeau 83990 Saint Tropez.
- Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs titulaires d'une licence B minimum valable pour la saison en cours.

Article 2 : Règles du jeu applicable

- Application des règles de la FIDE telles que figurant dans le dernier livre d'arbitre.

Rappel pour un Rapide : les coups irréguliers et les réclamations de nulles incorrectes n'apporteront qu'une minute de temps supplémentaire à l'adversaire.

- L'Article A.5 s'applique pour l'intégralité de la manifestation.

Article 3 : Cadence & Fin de partie

- Le tournoi se jouera en 8 rondes. Chaque joueur disposera de 12 min plus 3 secondes pour jouer sa partie.
- Le vainqueur apporte le résultat à la table de marque immédiatement après la partie.

En cas d'égalité, le conducteur des blancs apporte ce résultat. Sans résultat à la fin de la ronde, le résultat sera compté comme double zéro.

A la fin de chaque partie le joueur vainqueur met son roi au centre de l'échiquier. En cas d'égalité les 2 joueurs mettent leur roi au centre du jeu. Ceci permet une rapide vérification des résultats.

- Dans tous les cas ils doivent quitter leur place et laisser le jeu rangé et le résultat sur l'échiquier.

Article 4 : Horaires

- Accueil des participants : 9h00 ; Pointage jusqu'à 09h55.
- A titre indicatif (en fonction du nombre de participants en autre), les rondes démarreront normalement aux heures suivantes : ronde 1 à 10h00, ronde 2 à 10h40, ronde 3 à 11h20, ronde 4 à 12h00, ronde 5 à 14h00, ronde 6 à 14h40, ronde 7 à 15h20 et ronde 8 à 16h00.
- Remise des prix à partir de 17h00

Article 5 : Droits d'inscription

- Les droits d'inscription sont de 5€.

Article 6 : Prix

- Les prix ne sont pas cumulables et en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage.
- Les départages suivants seront appliqués : Buchholz tronqué, Cumulatif, Performance.
- Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit.

Article 7 : Appariement

- Les joueurs seront appariés par le logiciel PAPI en fonction de leur classement officiel rapide au 1^{er} juillet 2024.
- Les appariements se font au système suisse (aucune protection de club ou de famille).
- Conformément aux règles des compétitions de la FIDE, tout participant potentiel ne s'étant pas présenté dans les délais lors du pointage sera exclu du tournoi, à moins qu'il ne se présente sur les lieux avant l'appariement d'une autre ronde.

Article 8 : Arbitrage

- L'arbitre principal est M Laurent Montella AFO1.

Article 9 : Conduite

- Les joueurs acceptent les conditions de jeu proposer par l'organisateur à l'extérieur et avec un public ainsi que tout les bruits de la rue.
- Il est formellement interdit de fumer ou d'utiliser une cigarette électronique.
- Il est interdit au joueur dès que la ronde commence de se lever tant qu'il n'a pas fini la partie.
- Il est interdit de faire usage de matériel électronique quelconque durant les parties.
- Tout joueur dont le téléphone sonnera en cours de partie se verra infliger partie perdue par l'arbitre.

Article 10 : Sanctions

- Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.
- Une échelle de sanctions allant du simple avertissement à l'exclusion du tournoi est prévu dans les règlements de la Fédération Française des Echecs.

Note : chaque participant est susceptible d'apparaître sur une photographie publiée dans la presse ou sur Internet. En cas de refus, merci de bien nous le spécifier par avance.

Validé à Saint Tropez, le 14 juillet 2024

Arbitre

M laurent montella

Organisateur

Andrzej KORDOWINA-TKACZ